



# DELLE



90100 Territoire de Belfort (France)



# 5ème Marche Populaire Internationale

07 et 08 mars 2026

Parcours de 5, 10 et 20 km

Membre de la FFSP N° F9991

Visa FFSP 2026-90-318.J

Internet : <http://www.ffsp.fr> Mail : [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

[Facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

Halle des 5 Fontaines - Rue Jules Joachim - 90100 Delle 47°50'7''N 7°00'45,94''E.



## Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national  
Du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par Arrêté  
N° 012156 du 02 août 2001

# INFORMATIONS AUX MARCHEURS

**Participants :** Tous, sans exception. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

**Départ et arrivée :** Halle des 5 Fontaines - Rue Jules Joachim - 90100 Delle 47°50'7"438"N 7°00'45,94"E.

**Parcours :** 5 km et 10km et 20 km : Sans difficulté particulière.

**Horaires :** De 7h00 à 14h00 (départ du 20km, jusqu'à 13h). Arrivée obligatoire avant 17h00.

**Récompense :** Sans souvenir, prix aux groupes le plus nombreux, au participant et à la participante les plus âgés et diplôme pour les plus jeunes.

**Cotisation de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3 Euros ou une licence famille de 6 Euros (parents et enfants gratuits jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

**Contact :** **Président du Comité Départemental**, Monsieur Michel TRITRE - 13 rue des Charrières – 70 290 Plancher-Bas—Tél. : 06 27 95 05 18 [colettetritre@gmail.com](mailto:colettetritre@gmail.com)

**Délai de pré-inscription :**

- Pour **les groupes** : Jusqu'au 22 février 2026 par téléphone chez Monsieur Olivier JACQUET : au +33 (0)6 81 66 26 94 ou par mail [olivier-j1.90@orange.fr](mailto:olivier-j1.90@orange.fr),
- Pour **les individuels** : inscription sur place, le jour de la manifestation.

**Assurance :** L'inscription à la randonnée populaire vaut déclaration expresse de non-contre-indication médicale et aptitude à participer à la randonnée. La FFSP est garantie en RC auprès de la MAIF.

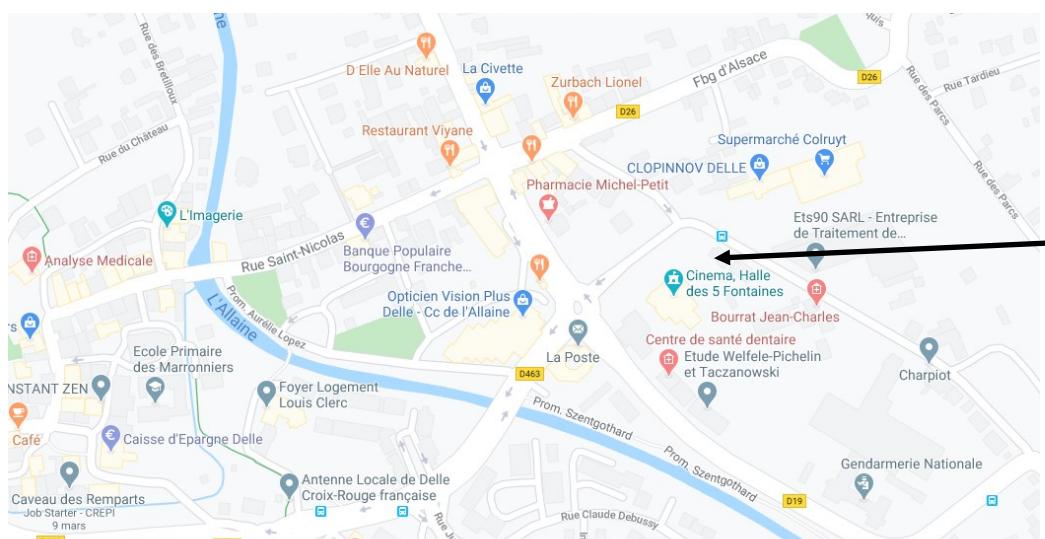
**Secourisme :** Assuré par les secouristes de l'association dès le départ.

**Urgence :** 112

**Consignes :** Il est interdit de fumer et d'allumer un feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

**Ravitaillement :** Mise à disposition gratuite d'une boisson et d'un régénérant solide à chaque contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.

La manifestation aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.



Départ de la marche, Halle des 5 fontaines, rue Jules Joachim - Delle - Parking disponible à proximité

*Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu Sportif ?*

*Signalez-le en écrivant à : [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)*